

## PROGRAMME PREVISIONNEL DES RENCONTRES DU 10 MAI 2011

**8 h 30 - accueil**

**9 h 00 - Présentation de l'AVPU**

- son objectif, ses missions
- son mode de fonctionnement
- présentation du club AVPU

**9 h 30 - présentation de la grille des IOP**

- mode d'emploi de la grille
- trois expériences d'utilisation de la grille de villes de taille différente : Viroflay, Asnières, Rennes
- méthodologie d'analyse des grilles par l'AVPU et le retour vers les adhérents

**10 h 30 - table ronde : Indicateurs objectifs de la propreté et participation citoyenne**

- Présentation des expériences des villes de :
  - Reims
  - Versailles
  - Strasbourg
- Présentation d'une initiative citoyenne pilotée par une association de commerçants avec un conseil de quartier à Marseille.

**11 h 30 - présentation d'une expérience européenne**

- La ville de Charleroi en Belgique (*en attente de confirmation*)

**12 h 30 - débat avec la salle**

**13 h 00 - déjeuner sur place**

### POUR VOUS INSCRIRE :

herve.guillaume@avpu.fr  
06 800 500 03

## L'AVPU, Association des Villes pour la Propreté Urbaine, est officiellement créée depuis fin janvier.

Pour ceux qui ne nous connaissent pas encore, je vous rappelle que l'AVPU regroupe des collectivités locales représentées par un élu et un agent qui travaillent ensemble pour améliorer le niveau de propreté de nos villes.

Depuis deux ans, nous nous sommes réunis de façon informelle pour élaborer une grille d'indicateurs (IOP) qui nous permet d'évaluer avec la même méthodologie le niveau de propreté de nos villes. Avec la création de l'AVPU, nous passons à la vitesse supérieure, puisque l'association nous permet à la fois de consolider l'ensemble des évaluations pratiquées par les adhérents et de les analyser. Aujourd'hui, nous mettons en place des groupes de travail (Club AVPU) qui ont en charge l'élaboration de recommandations et de plans d'actions sur des problématiques spécifiques auxquelles nous sommes tous confrontés.

L'AVPU ne sera crédible que si elle regroupe un nombre suffisant de collectivités, c'est pourquoi nous espérons que beaucoup d'entre vous vont nous rejoindre. D'ores et déjà, je veux vous annoncer la date de notre prochaine **Rencontre annuelle, le mardi 10 mai 2011 à Versailles**. Cette Rencontre est ouverte à tous y compris aux non-membres.

J'ai également le plaisir de vous annoncer la création du site AVPU à l'adresse « [avpu.fr](http://avpu.fr) », site en cours de construction mais sur lequel vous pouvez néanmoins télécharger tous les documents de présentation et d'adhésion à l'AVPU

Magali Ordas  
*Présidente de l'AVPU,  
Maire-Adjoint de la Ville de Versailles*  
06 23 59 20 50 – [magali.ordas@avpu.fr](mailto:magali.ordas@avpu.fr)

## LE CLUB AVPU

**Le club AVPU est un dispositif qui permet aux adhérents de se réunir pour travailler ensemble sur un sujet spécifique touchant à la propreté urbaine.**

Le travail en groupe se déroule pendant un an à raison d'une réunion tous les deux mois. Le travail collectif consiste à échanger sur les modes opératoires de chacun, d'identifier des expériences remarquables et de les analyser. A l'issue de la réflexion, un certain nombre de recommandations et de propositions seront élaborées, puis diffusées auprès des adhérents.

Les premières thématiques sélectionnées sont :

- la problématique des mégots abandonnés sur l'espace public ;
- la problématique des souillures liées aux marchés de plein-air.